



*Violences et étranglement  
MA Nevers un établissement de nouveau  
sous tension*

Le 06 aout 2025 vers 7h00, à l'ouverture de la cellule, le détenu « H » à la vue de notre collègue se jette violemment sur celui-ci, le menace et l'insulte et tente de l'étrangler.  
Il aura fallu l'intervention de renforts et du brigadier-chef pour mettre fin à l'incident.

Si la situation s'arrêtait là encore...

Le placement au Quartier Disciplinaire est inévitable, mais tout se tend brusquement ! Le détenu se rebelle et refuse d'obtempérer aux injonctions du brigadier-chef pour sa mise au quartier !

La force strictement nécessaire est employé et au démenottage le détenu se retourne et étrangle le brigadier-chef !

Le professionnalisme des surveillants affectés au RDC a permis d'éviter le drame !

**FO justice** se tient à la disposition des collègues pour les assister dans leurs démarches.

**FO justice** réaffirme que le chef d'établissement doit réexaminer et rentrer en réflexion sur l'emploi et le déploiement des ELSP sur notre établissement en prenant en compte les tensions qui se multiplient sur celui-ci entre les détenus et maintenant envers le personnel et ne pas se contenter de réaliser les missions extérieures.

**FO justice** demande au Chef d'établissement que la personne détenue soit transférée en MOS dans les plus brefs délais, il ne doit pas retourner à l'étage à l'issue de son passage au quartier disciplinaire.

Son dossier disciplinaire parle de lui-même et l'échéance de sa peine sous 50 jours ne l'a pas dissuadé de passer à l'acte !

SLP **FO Justice Nevers**

Le : 10.08.2025

1

